



# ALMA

## Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

### **COMPTE-RENDU de la 21<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ALMA tenue le samedi 3 février 2024 statuant sur l'exercice 2023**

**41 adhérents étaient présents, avec pour le Bureau :** Annick Jeannès (présidente), Lucienne Jean (secrétaire), Gérard Jean (trésorier), et Michelle Bailly, Françoise Camus, Pierrette Camus, Dominique Chalvet, Sylvine Cros, Michèle Degallaix, Marie-Jo Desmet, Anne Dezobry, Odile Dufau, Rosel Edvardsson-Giron, Isabel et Robert Farrell, Juanita et Guy Ferrand, Françoise et Bernard Gandrille, Roberta Goldblum, Viviane Hugond, Bernard Jeannès, Carole Jones, Line Kadujevic, Danielle Larue-Dantin, Hélène Lewin, Chantal Marc, Jacques Moreilleras, Nicole Moya-Cornic, Françoise Niederhauser, Isabelle Pellerin, Paulette Perrot, Gérard Podevin, Pierre Relano, Jocelyne Séverin, Jean-Marc Thiou, Sylvia Trannoy, Sylvie Tschanhenz, Annie Velleine, Elisabeth et Lucien Vial.

**16 adhérents avaient donné un pouvoir nominatif :** Nicole Anconina et Maurice Anconina (à Annick Jeannès), Patrick Cros (à Sylvine Cros), Jean-Charles Degallaix (à Michèle Degallaix), Didier Desmet (à Marie-Jo Desmet), Jean-Marie Dezobry (à Anne Dezobry), Sylvia Galanti (à Line Kadujevic), Marie-Thérèse Moula (à Bernard Jeannès), Hervé Moula (à Gérard Jean), Nicole-Léa Mouty (à Dominique Chalvet), Françoise Oudin (à Pierrette Camus), Brigitte Podevin (à Gérard Podevin), Alain Séverin (à Jocelyne Séverin), Hélène Soulodre (à Lucienne Jean), Henri-Paul Soulodre (à Gérard Jean), Josette Wiss (à Lucienne Jean).

**21 adhérents avaient donné un pouvoir en blanc qui a été confié à un adhérent présent par le bureau :** Jean-Michel Barbier (à Sylvine Cros), Liliane Collard (à Françoise Niederhauser), Fabienne Colmar (à Lucien Vial), Marcelle Delécluse (à Odile Dufau), Michèle Delzenne (à Pierrette Camus), Éric et Marie-Christiane Denis (à Michelle Bailly), Nathalie Felber (à Isabel Farrell), Laurent Felber (à Robert Farrell), Sylvie et Jean-Claude Grimal (à Viviane Hugond), Catherine Jarige (à Rosel Edvardsson-Giron), Marianne et Pierre Legrand (à Roberta Goldblum), Claudine et Pierre Matraiotti (à Elisabeth Vial), Danièle Palaniaye (à Isabel Farrell), Serge Plot (à Lucien Vial), Thierry Roch (à Rosel Edvardsson-Giron), Marie-Thérèse Sireix (à Anne Dezobry), Bertrand Soulier (à Odile Dufau)

**4 adhérents excusés :** Marie-Claude Coget, Marlène Meignan, Eliane et Pierre Villermin (pouvoirs donnés au nom d'un adhérent qui en avait déjà deux)

**2 invités (anciens adhérents) :** Michel Carratt et Emma Lavocat

**1 invité (ancien adhérent) excusé :** Laurence Candelier-Charpentier.

**La municipalité était représentée par madame Valérie Caron que nous remercions pour sa présence et sa participation active à nos débats.**

Nous avons enregistré, immédiatement après l'AGO, 23 adhésions « individuel » dont 11 de soutien et 11 adhésions « couple » dont 6 de soutien, plus 2 nouvelles adhésions

La convocation à l'AGO, l'ordre du jour, un extrait de nos statuts et de notre règlement intérieur concernant les pouvoirs et deux pouvoirs à compléter ont été envoyés le 25 janvier aux adhérents de 2023 (par courriel ou par courrier postal pour les 4 adhérents n'utilisant pas internet).

Le rapport d'activité, le rapport financier, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2023 ont été envoyés le 2 février aux adhérents de 2023 (par courriel ou par dépôt dans leur boîte à lettres quand elle est accessible donc pour 3 des 4 adhérents n'utilisant pas internet).

Des exemplaires papiers de ces rapports sont disponibles sous forme papier pour les adhérents présents et seront mis en ligne sur notre blog ([lamorlayealma.wordpress.com](http://lamorlayealma.wordpress.com)).

A 17h35, Annick Jeannès, présidente de l'ALMA, déclare l'assemblée générale de l'ALMA ouverte : il y a 41 adhérents présents et 37 représentés pour 111 adhérents.

Elle lit le message envoyé par Nicole Anconina qui regrette de ne pas être avec nous puis passe la parole à Lucienne Jean, secrétaire de l'ALMA.

Lucienne commence par évoquer la mémoire des adhérents qui nous ont quittés en 2023 :

Sonia Perrot en juin et Guy Vallery-Radot en avril : ils ont tous les deux beaucoup contribué à la « promenade à la découverte du Vieux Lamorlaye » qui est un peu la marque de fabrique de l'ALMA ; Sonia Perrot l'a imaginée pour nous et Guy Vallery-Radot, avec son épouse Anne, nous a ouvert très régulièrement son jardin qui se situe à l'emplacement du « vieux Château ». Très longtemps adhérents, ils ne l'ont plus été depuis quelques années. Lucienne évoque aussi Camille Boudin, adhérente jusqu'au bout, qui nous a quittés le 14 janvier 2024 et Cynthia Bromley, une ancienne adhérente, qui nous a quittés le 1<sup>er</sup> février 2024. Camille Boudin a été pendant plus de 20 ans, une adhérente très proche de l'ALMA, longtemps disponible pour « garder » nos expositions, participant à nos sorties tant que sa santé le lui permettait. Le bureau se souvient de ses achats massifs de tartes et de confitures à notre stand de la brocante... Cynthia partagé avec l'ALMA sa connaissance de l'histoire de l'IBE et au-delà du château de Lamorlaye et nous a confié de nombreux documents.

1- Lucienne présente ensuite le rapport d'activité de l'ALMA pour l'exercice 2023 : 1 AG extraordinaire et 1 AG ordinaire, 4 visites guidées hors Lamorlaye, 2 guidées par l'ALMA à Lamorlaye, 6 conférences dont 3 par l'ALMA, 2 expositions conçues par l'ALMA, 1 visite d'exposition à Chantilly, 1 lecture publique, 1 film, 1 barbecue, ... **Cette présentation est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.**

2- Gérard Jean, trésorier, présente les comptes, le bilan et le rapport financier pour l'exercice 2023. Il reprend les principaux points du rapport financier :

Le nombre d'adhérents (111) est un des plus hauts de l'ALMA. Depuis 2010, il varie entre 85 et 110.

Gérard remercie, au nom du bureau et de tous les adhérents, la municipalité pour son soutien (subvention, vente de la brochure rédigée par Aquilon, salles et communication pour nos manifestations, bureau au château, ...) en insistant sur le travail magnifique que les services techniques de la ville font pour chacune de nos réunions.

Gérard présente le bilan dépenses/recettes de nos manifestations en expliquant les différents cas : 6 sont pratiquement à l'équilibre ; pour 3, on constate un léger déficit (entre 30€ et 39€) ; pour 2, on constate un léger bénéfice (entre 20€ et 39€) ; la conférence de Nicolas Bilot est comme toujours très bénéficiaire (198€) ; les repas que nous organisons pour les adhérents (et avec leur aide) sont des dépenses assumées (AG 142€, BBQ 381€) par le bureau ; 2 manifestations, le film en association avec le cinéclub et la sortie à Guiry-en-Vexin sont nettement hors normes avec un déficit respectif de 120€ et de 132€.

L'exposition « histoire du monde hippique de Lamorlaye » nous a coûté 418€ qu'on peut considérer comme un investissement ; mais nous espérons que la municipalité nous accordera une subvention exceptionnelle ainsi que madame Chani nous l'a assuré. Nous avons fait une demande : la subvention arrivera peut-être en 2024 ? Nous remercions madame Caron qui a noté ce point et a promis de suivre ce dossier en l'absence de madame Chani qui est en congé maternité (et que nous saluons).

Enfin en revenant sur les comptes et le bilan il explique que l'exercice 2023 se termine **avec un résultat positif de 643€80** grâce à l'augmentation du montant de la cotisation décidée en 2023, au nombre important d'adhérents et au revenu supplémentaire apporté par la vente de la revue « Le Lys et Lamorlaye » dont la mairie nous a confié la vente ainsi qu'à l'office de tourisme et qu'au centre culturel et sportif. Pour chaque numéro vendu 8€ nous redonnons 4€ à la mairie et donc.. nous gagnons 4€ ! Ce résultat positif doit être ajouté au report à nouveau qui devient donc égal à :

**Report à nouveau pour 2024 =**

report à nouveau de 2023 (soit **3519€04**) + résultat de 2023 (soit **643€80**) = **4162€84**

Gérard parcourt rapidement l'état du stock (publications de l'ALMA et celles que l'ALMA a en dépôt). Lucienne intervient pour expliquer que l'ALMA a de très nombreux livres reçus en cadeau : un catalogue a été commencé avec Claudine Matraiotti : il faudrait le compléter et s'organiser pour que ces livres puissent être empruntés par les adhérents. Beaucoup de livres concernent les courses mais il y a aussi des

livres sur la région, sur la Seconde Guerre mondiale, la collection de L'illustration entre 1914 et 1918, des revues d'autres associations, des livres d'art... Cette liste à la Prévert intéresse les adhérents présents : le bureau va mettre le catalogue en ligne et réfléchir à la façon d'organiser les prêts.

Madame Caron envisage que ces livres soient mis dans la nouvelle médiathèque et donc catalogués scientifiquement et prêtés suivant des procédures éprouvées. L'idée d'un **fond local « ALMA » dans la médiathèque** est accueillie avec enthousiasme. Madame Caron et le bureau de l'ALMA vont en parler à madame Lanois, responsable de la médiathèque (actuelle et future).

**L'assemblée approuve à l'unanimité tous les points présentés : rapport financier, comptes, bilan et report à nouveau.**

**3- Annick Jeannès, présidente, présente le point suivant : l'élection du bureau de l'ALMA pour l'exercice 2024** en rappelant d'abord ce qui a été présenté dans l'ordre du jour :

- la composition du bureau sortant : Annick Jeannès, présidente, Nicole Anconina, vice-présidente, Lucienne Jean, secrétaire, Gérard Jean, trésorier.
- Le souhait de chaque membre sortant du bureau d'être candidat à son poste pour 2024..
- L'appel à candidature pour deux nouveaux postes de vice-président adjoint souhaités par le bureau sortant a reçu deux réponses : celles de Sylvine Cros et d'Anne Dézobry.

Annick les invite à se présenter devant l'assemblée des adhérents. Chacune prend alors la parole pour dire qu'elles sont heureuses de pouvoir participer au travail du bureau.

**L'assemblée vote à l'unanimité pour ce renouvellement du bureau qui est ainsi composé :** Annick Jeannès, présidente, Nicole Anconina, vice-présidente, Sylvine Cros et Anne Dézobry, vice-présidentes adjointes, Lucienne Jean, secrétaire, Gérard Jean, trésorier.

**4- Gérard Jean, trésorier, expose la proposition du bureau sur le montant de la cotisation 2024** : il rappelle la décision de procéder sur 3 ans à un rattrapage du montant de la cotisation par rapport à l'inflation. Pour cela il propose de fixer la cotisation « en individuel » à 14€ (soit 1€ de plus qu'en 2023) et donc la cotisation « couple » à 21€.

**L'assemblée approuve à l'unanimité l'augmentation de la cotisation qui est proposée.**

**5- Gérard Jean, trésorier, expose la proposition du bureau de créer une cotisation « de soutien ».**

Les raisons sont de deux ordres ; d'une part, la cotisation de l'ALMA reste faible par rapport à celle demandée par de nombreuses associations qui nous ressemblent et de nombreux adhérents nous en ont fait la remarque ; d'autre part, les projets qui vont vous être proposés pour l'année 2024, avec la publication d'un ou deux nouveaux livres, ont un coût relativement important.

Il explique ensuite que si le principe de cette cotisation de soutien est accepté, cette cotisation de soutien reste OPTIONNELLE et remplace la cotisation de base.

Enfin il indique que le bureau propose d'adopter pour cette cotisation « de soutien » le montant de 20€ à titre individuel et de 30€ pour un couple.

**Après avoir répondu à quelques questions qui ont permis de préciser ces points, l'assemblée vote :**

- à l'unanimité pour la création d'une cotisation « de soutien »
- à l'unanimité pour fixer le montant de la cotisation de soutien à 20€ à titre individuel et 30€ pour un couple.

## **6- Annick Jeannès, présidente, présente les projets d'activités pour 2024 :**

Il y a trois points forts pour cette année 2024 : notre participation à « Lamorlaye Terre de Jeu 2024 », notre troisième Salon des Publications d'Histoire Locale et le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

Voici les activités proposées par le bureau :

- Mercredi 21 février 2024 ! promenade guidée « A la découverte des bornes armoriées déplacées dans le parc du château de Chantilly »
- Samedi 2 mars 2024 : visite guidée de l'exposition « Bestiaire médiéval » au château de Chantilly
- Dimanche 24 mars, dans le cadre du Festival du Cinéclub, conférence « Les débuts du cinéma dans l'Oise et en particulier à Lamorlaye », par Lucienne Jean
- Dans le cadre de « Lamorlaye Terre de Jeu 2024 » :
  - o Vendredi 17 mai au dimanche 23 juin : deux expositions, l'une place du Calvaire « Les grands sportifs de Lamorlaye », l'autre devant chaque bâtiment sportif « Histoire de chaque équipement ».
  - o Vendredi 17 mai en fin d'après-midi : Vernissage des expositions à la chapelle anglicane.
  - o Samedi 1<sup>er</sup> Juin : conférence de Jean-Pierre Blay « De l'hippodrome au stade, une histoire des normes du sport »
- Dimanche 16 juin : deux visites guidées au château de Chantilly : « André-Charles BOULLE La naissance du bureau moderne » puis « Les animaux de J.B. Oudry » fables, animalités....
- Lundi 2 septembre : réunion de rentrée de sadhérents
- Samedi 7 septembre : Forum des associations
- Samedi 21 septembre : la Fête du Cheval
- Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre : les Journées Européennes du patrimoine
- 3<sup>ème</sup> salon des Publications d'Histoire Locales : le week-end du 23 au 24 novembre, en demi journée.

☞ Toutes les informations pratiques relatives à ces activités seront diffusées en temps voulu.

## **Lucienne intervient sur le dernier axe évoqué par Annick : celui de la commémoration de la Libération de Lamorlaye par la 5<sup>ème</sup> division blindée de la 1<sup>ère</sup> Armée américaine, le 30 août 1944.**

L'ALMA souhaite participer avec ses moyens- sans doute une exposition- à cette commémoration.

Mais elle constate, qu'alors que la municipalité a donné à la voie jusqu'alors dite « Route Nationale » le nom d' « Avenue de la Libération » dès le 15 octobre 1944, rien ne rappelle cet évènement quand on arrive à Lamorlaye par le sud comme l'ont fait les soldats américains.

Seule la municipalité peut rappeler cet évènement en installant par exemple une stèle ou une borne ou un autre symbole à définir dans la partie sud de l'avenue de la Libération. La discussion qui s'engage montre l'intérêt de l'assemblée et de madame Caron pour une initiative de ce genre. L'endroit idéal aurait été le rond-point situé à l'entrée de Lamorlaye mais il est situé sur le territoire de Coye-la-Forêt et sur celui d'Asnières-sur-Oise. Le bas-côté est de la route (à la place du radar dira un de nos adhérents !) serait sans doute le bon emplacement.

Madame Caron a noté cette demande et à promis de la transmettre au maire et aux adjoints.

Mme Caron nous informe que la municipalité a déjà pensé à la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Guerre en Europe en 2025 en réservant dès maintenant la reconstitution d'un camp militaire.

**L'assemblée approuve à l'unanimité les propositions d'activités pour 2024.**

**7-Gérard Jean présente un budget prévisionnel pour l'exercice 2024 :** ce budget dégage un résultat important mais n'intègre pas le coût des livres envisagés. Il n'intègre pas non plus les éventuelles

subventions liées à ces publications : **le bureau devra faire des demandes de subventions auprès des différentes collectivités** qui pourraient nous aider.

**Mais la prudence nous conduit à reporter un des deux livres à l'exercice 2025.**

Quelques pages de ces deux ouvrages sont présentées :

- le premier reprend les chroniques hippiques publiées par Sylvine Cros de 2006 à 2014 ; nous avons choisi celles qui traitent du monde des courses et nous ajoutons pour chacune un complément historique sur le monde hippique à Lamorlaye.
- Le second reprend l'idée de l'exposition « Lamorlaye d'hier à Aujourd'hui » réalisée en 2007. Au fil du temps, les photos de 2007 ont perdu de leur pertinence et nous avons opté pour un livre reproduisant des cartes postales anciennes (l'ALMA en a une belle collection) avec des commentaires historiques.

**Aucun vote n'est prévu sur le budget prévisionnel.**

**L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire de l'ALMA est déclarée terminée.**

La soirée se poursuit autour du verre de l'amitié et pour tous ceux qui le peuvent par un buffet dinatoire qui nous a permis de poursuivre les échanges sur un mode détendu et amical.

**Un grand merci à tous pour cette merveilleuse ambiance et pour votre confiance**

A l'issue de l'AG, de nombreux adhérents ont pu payer leur cotisations 2024 !

Le bureau les en remercie et rappelle qu'il vous demande, si vous souhaitez continuer à adhérer à l'ALMA, de payer votre cotisation dès maintenant.